

AIDANT À LA RECHERCHE D'INFORMATIONS ?

LOT
LE DÉPARTEMENT

-  Hébergement
-  Aides financières
-  Aides juridiques
-  Santé
-  Accompagnement
-  Formation
-  Répit



CONSULTEZ LE GUIDE DES PROCHES-AIDANTS

Pour connaître vos droits, les démarches et ressources à votre disposition dans le Lot.



À retrouver
dans l'une de vos
**maisons des solidarités
départementales**
ou sur lot.fr.

C'est quoi un aidant ?

Un aidant est une personne qui apporte, de manière régulière et non professionnelle, une aide à une personne en perte d'autonomie que ce soit en raison de l'âge, d'une maladie ou d'un handicap.